



Le petit Journal

www.guarbecque.fr

BULLETIN MUNICIPAL – JUIN 2017

Chères Guarbecquoises, chers Guarbecquois

La mairie de Guarbecque, en la personne de Mr le Maire, va procéder à une campagne de stérilisation de chats errants sur la commune, en partenariat avec la fondation 30 millions d'amis et l'association de protection animale « Cœur de Félines » basée à St Venant. Très prochainement l'association « Cœur de félins » va intervenir sur 3 principaux sites : la rue du vieux pont, la rue du point roy, et la mairie, pour procéder à la capture, stérilisation et identification des chats errants, afin de stopper la prolifération qui est devenue une nuisance pour certains riverains. Ces chats stérilisés et identifiés seront remis sur site. Pour les chats sociables, ils seront pris en charge par l'association « Cœur de félins » afin de leur trouver un nouveau foyer.

Nous demandons aux propriétaires de chats de ces secteurs de se faire connaître auprès de l'association « Cœur de félins », afin qu'ils ne capturent pas leur chat. Pour tout chat capturé il sera procédé à une vérification d'identification, identification obligatoire depuis le 1er janvier 2014 pour tous les chats (cf code rural).

L'association reste à votre disposition pour d'autres renseignements au 06.42.54.69.11 ou au 03.21.25.13.43

L'association a également besoin de don de nourriture pour animaux que nous redistribuerons aux nourrisseurs.

Nous rappelons par ailleurs que les actes de cruauté envers les animaux sont sévèrement punis par la loi, ces chats seront identifiés soit par la fondation 30 millions d'amis, soit par l'association « Cœur de félins », qui n'hésiterons pas à déposer plainte s'il leur arrive quelque chose.

Nous remercions d'avance l'aide que pourra porter les riverains aux membres de l'association « Cœur de félins » qui seront sur place.

**Votre maire
Christophe Fiancette**

G
U
A
R
B
E
C
Q
U
E

2
0
1
7

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2016

1) Le compte rendu de la réunion du 13 OCTOBRE 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2) DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE DM2

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU le budget Primitif 2016 de la commune de GUARBECQUE,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget primitif de 2016 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

Chapitre 014 :

Article 7391178 – BMFCE : + 102 €

Article 73925 – FPIC : + 17256 €

Chapitre 011

Article 615221 – Bâtiments publics : - 17 358 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
AUTORISE la décision modificative budgétaire.

3) NOMINATION D UN AGENT CONTRACUEL

Afin d'assurer le maintien des services au sein de l'école Daudet Perrault, le conseil municipal émet un avis favorable pour la nomination d'un agent en contrat de remplacement d'un autre agent placé en congés de longue durée (dans l'attente d'une mise en invalidité), à compter du 3 janvier 2017.

4) BAUX DE LOCATIONS DE TERRE

Vu la dissolution du CCAS au 1^{er} janvier 2017 les baux de locations de terres sont intégrés au budget communal de la Commune.

Certains baux sont arrivés à échéance, le conseil municipal est invité à délibérer sur le renouvellement de ces baux. Monsieur le Maire précise que la durée fixée sera de 9 ans et que la révision du montant des loyers s'effectuera en fonction de l'indice de variation du prix de fermages, fixé par arrêté préfectoral et révisé tous les ans.

Les baux concernés sont les suivants :

| | | |
|----------------------------|---------------------------------------|-------------------------|
| - EARL DURIEZ-GUILLEMANT : | Parcelle AC 107 (1ha 41ares 47ca) | Loyer révisé à 288.52 € |
| - DEPAEUW Christian : | Parcelle AC 162 (48 ares 77 ca) | Loyer révisé à 98.34 € |
| - GAEC LANDRE : | Parcelle AI 104 (38 ares 48 ca) | Loyer révisé à 79.06 € |
| - LECLERC Philippe | Parcelle ZK 30 (1ha 15 ares et 35 ca) | Loyer révisé à 236.05 € |
| - SAVARY Dominique | Parcelle AI 109 (35 ares 95 ca) | Loyer révisé à 73.08 € |

Le conseil municipal, après délibération,

- émet un avis favorable pour le renouvellement des baux,
- fixe la durée à 9 ans

- indique que les prix seront révisés annuellement en fonction de l'indice de variation des fermages fixés par arrêtés préfectoral.

5) **DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES DE LA COMMUNE A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BETHUNE-BRUAY-ARTOIS LYS ROMANE**

La séance ouverte,

Monsieur le Maire précise que conformément à l'article L. 5211-6-2 du code général des collectivités territoriales, les conseillers communautaires de la communauté d'agglomération de Béthune, Bruay, Artois Lys Romane qui représenteront la commune au sein du nouvel organe délibérant sont élus par le conseil municipal parmi les conseillers communautaires sortants.

Il est précisé que le nombre de conseillers communautaires de la commune a été diminué et porté à 1 et que le mandat des conseillers communautaires précédemment élus et non membres du nouvel organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre prend fin à compter de la date de la première réunion de ce nouvel organe délibérant.

La candidature suivante est enregistrée :

- o Monsieur Christophe FIANCETTE, Maire

Est désignée en qualité de suppléante : Madame Danièle DELGERIE

Il est ensuite procédé à l'élection.

Nombre de votants : 13
Nombre de votes nuls / blancs : 0
Nombre de suffrages exprimés : 13

Le conseil municipal,

VU les articles L. 5211-6 à L. 5211-8 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de réélire, parmi les conseillers communautaires sortants, le nouveau conseiller de la commune de GUARBECQUE, amené à siéger au sein du futur conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Béthune, Bruay, Artois Lys Romane,

- ELIT Monsieur Christophe FIANCETTE, Maire pour siéger en tant que représentant de la commune de GUARBECQUE auprès du conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Béthune, Bruay, Artois Lys Romane,

- DESIGNNE Madame Danièle DELGERIE Adjoint au Maire, en qualité de suppléante,

- DECLARE que le mandat des conseillers communautaires précédemment élus et non membres du nouvel organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, prendra fin à compter de la date de la première réunion de nouvel organe délibérant.

6) **INFORMATIONS**

CHASSE A L'ŒUF : FORT BOYARD A GUARBEQUE !!!



La pluie et le vent n'ont pas empêché les lapins de Pâques de déposer des œufs sur la commune de Guarbecque. Cette année, en raison du mauvais temps, la traditionnelle chasse à l'œuf a eu lieu dans la salle des associations. Cela n'a pas découragé une centaine de personnes qui ont fait le déplacement pour découvrir les parcours et les cachettes préparés pour les enfants. Comme chaque année, un parcours d'énigmes et d'obstacles devait être franchi par les plus grands pour obtenir le sachet d'œufs. Les plus

petits (- 6 ans) ont dû chercher les multiples cachettes pour récupérer les œufs et repartir avec la récompense. Un bon moment de convivialité pour petits et grands.

Les parents ont pu se retrouver autour d'un café et pour les plus jeunes, un jus de fruit était proposé pour reprendre des forces.



A BRUXELLES



Samedi 01 avril, la commission culturelle de la commune a organisé une sortie à Bruxelles.

Au programme, le matin, visite du Parlementarium, musée du parlement. L'après-midi, découverte du centre-ville de Bruxelles et ses principaux monuments (Atomium, Manneken Pis, la magnifique Grand'Place et les Galerie de la Reine...)

Personne n'a résisté aux magnifiques gaufres garnies et aux délicieuses boissons locales !!!

Une journée bien remplie et appréciée des participants.



Quelques travaux...



Réunion publique avec les riverains de la Rue du Bray



Busage des fossés de la Rue du Bray.

Les travaux de busage ont commencé début mai par la société Ducrocq TP. La première phase du busage du coté gauche est terminée et le coté droit déjà bien avancé. La durée des travaux prévue est de 2 mois et demi si la météo est clémente.



Sécurité.

Les arbres au croisement du CD 186 et de la rue du Maréchal Foch étaient devenus imposants et dangereux. Leur abattage a permis de sécuriser le virage ainsi que les habitations aux alentours.

Mise en place de cailloux sur le parking du nouveau cimetière et dans la rue du Vieux Pont.

Grand Prix d'Isbergues Pas-de-Calais



La 71^{ème} édition du Grand Prix d'Isbergues, épreuve cycliste professionnelle, coupe de France se déroulera le **Dimanche 17 Septembre 2017**.

Le GPI passera 3 fois le matin et 7 fois l'après midi. Le sens du circuit est identique à l'année dernière mais le parcours a été modifié. A noter qu'il y aura un sprint comme l'année dernière mais surtout il y aura une zone de ravitaillement entre l'ancienne mairie et le stop de la rue du Maréchal Leclerc. Spectacle garanti.

Ne manquez pas cet événement exceptionnel dans notre commune.

La veille du GPI aura lieu la course des as trophée Juline ainsi qu'une course de minimes garçons-filles et cadettes filles. Les courses débuteront à 14H et se termineront vers 17H en circuit fermé.



Commémoration du 08 mai 1945



HOMMAGE A MONSIEUR PIERRE LECAS



Monsieur Pierre Lecas a cédé à l'Euro symbolique une parcelle de terrain de 155 mètres carrés afin d'y installer une citerne pour la défense incendie.

En reconnaissance de ce don fait à la commune de Guarbecque, le conseil municipal a souhaité poser une plaque commémorative.

MARCHE DE NUIT

5 mai 2017

Elections présidentielles obligent, la 13^{ème} marche de nuit organisée par la commission sport s'est déroulée le vendredi 5 mai.

371 marcheurs répartis en 51 équipes ont pris le départ de la salle des fêtes de Blessy, village accueillant la marche cette année. Comme il est de coutume depuis quelques années les équipes devaient répondre à un questionnaire de culture général avant le départ ainsi qu'à 2 jeux d'adresses ou en général le fou rire n'était pas loin. Cette année, le défi consistait à emmener un carton assez encombrant et lourd pendant la marche. La meilleure équipe mettait 2H17min (temps record) et la dernière 6H27min mais le principal était d'avoir terminé l'épreuve. Au retour, un petit déjeuner bien mérité leur était servi. Lors de la réception, les contrôleurs et les bénévoles furent mis à l'honneur pour les remercier de leur participation. Après la lecture des résultats, où chaque équipe recevait un diplôme et la photo de son équipe, c'est l'équipe de Grégory Campagne qui remportait le challenge Marche de Nuit remis par Mr le maire Christophe Fiancette. La coupe de la première équipe féminine était remportée par l'équipage de Cindy Lejeune qui se classait 6^{ème}. Félicitations à tous.



ECOLE SAINTE BERNADETTE

Après l'inauguration de la nouvelle classe des CE1-CE2 à la rentrée dernière, c'est au tour de la classe des CM1-CM2 de faire peau neuve... Nos bénévoles ont entamé la rénovation de celle-ci et les travaux continueront durant tout l'été.



Je tenais à remercier très chaleureusement nos associations APEL, OGEC et nos nombreux bénévoles, qui s'investissent au quotidien dans notre école pour le bien-être des enfants. Ils ne comptent pas leurs heures et nous pouvons toujours compter sur eux !

J'en profite également pour remercier Monsieur Le Maire, ses adjoints et ses conseillers, pour leur soutien précieux.

Je souhaite à chacun d'entre vous de très belles vacances estivales, ensoleillées et reposantes.

Marie-Françoise COEUGNIET, Chef d'établissement



Ecole Privée Sainte Bernadette GUARBECQUE

Campagne d'inscriptions Rentrée 2017

Vous recherchez une école pour votre enfant ?

N'hésitez plus !!

**Pour toute demande de renseignements,
visite de l'école et inscription,
veuillez nous contacter :**

- Par tel : 03.21.02.95.07 (Laissez un message)
- Par mail : ecolestebernadetteguarbecque@orange.fr
- Via notre page internet :
<https://www.facebook.com/ecolestebernadetteguarbecque/>

Le comité des fêtes

Le samedi 8 Avril, le Comité des fêtes a organisé une soirée dansante costumée. L'assemblée a majoritairement joué le jeu du costume et s'est chaleureusement laissé entraîner sur la piste de danse ; carnaval dunkerquois, disco et autres musiques animèrent la soirée.

GUARBECQUE
SAMEDI 8 AVRIL

C.Fêtes

Entrée Libre

À PARTIR DE 18H30

SALLE DES FÊTES

Originateur par le Comité des Fêtes - REPAS sur RESERVATIONS

Soirée DANSANTE Costumée (non obligatoire)

Moules Frites - Tarte pour 11 €

lambon frites - tarte ou glace pour 7 €

Réservations au 06 77 92 59 30 ou aux permanences du Lundi 27 et jeudi 30 MARS en mairie de 17H30 à 19H00



LA SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE MENE L'OPERATION

Le samedi 18 Mars, la société de Chasse la Communale a lancé l'opération "HAUT DE FRANCE PROPRE". Initiée pour la première fois par une Région, cette opération propose à tous les volontaires de participer au ramassage de déchets le long des routes et cours d'eau de la région. L'opération réunit habitants des Hauts-de-France, mais aussi collectivités, entreprises, mécènes et associations environnementales, citoyennes et sportives. Une vingtaine de participants ont permis un ramassage d'environ 5 m³. Le 25 mars, les membres de la société se sont à nouveau rassemblés pour le comptage des lièvres et des perdrix sur le territoire de la commune, les écoliers étaient les bienvenus. Il s'agit d'estimer la présence des animaux et des oiseaux en effectuant une marche en ligne à travers champs dans un secteur limité, le beau temps fut au rendez-vous.



L'amicale des coureurs cycliste Flandre-Artois

L'amicale des coureurs cycliste Flandre-Artois depuis le début d'année, à eu une activité assez fournie : Le Vendredi 7 Avril nous avons participé à la randonnée vintage organisé par DigestScience dans le cadre de Paris- Roubaix. Nous avons parcouru 50 kilomètres sur les 4 derniers tronçons pavés en compagnie du parrain l'ancien champion Italien Claudio CHIAPPUCCHI. Le soir nous avons pris part à la nuit du vélo sur le vélodrome, toutes ces manifestations mis sur pied au profit de la fondation DigestScience.

Le Jeudi 27 Avril nous étions à Arques à la présentation des championnats de France de cyclisme qui auront lieu du 22 au 25 Juin. Présentation organisée par la fédération Française de cyclisme et animé par deux membres de l'A C C F A, Jean REVEILLON et Christian PALKA.

Le Dimanche 7 Mai dans le cadre de la Cyclopôle nous avons participé dans les collines des deux caps à une randonnée cyclotouriste avant de terminer autour d'un buffet, en compagnie des épouses ou compagnes.

Mardi 30 Mai, comme depuis 5 ans nous avons participé à la randonnée du souvenir à la mémoire de Gabriel Hollander et de la fille du maire de Chocques, avec un parrain bien connu dans la région en la personne de John GADRET le double champion de France de cyclo-cross, cette sortie cycliste nous a conduit à traverser notre commune.

Le programme des 3 prochaines manifestations nous conduira tout d'abord à Pérenchies le 23 Juillet, avant un mois de Septembre très chargé.

Le président Michel MOLLET.



LE CLUB DE TENNIS

Cette année le club de tennis de Guarbecque fête ses 25ans d'existence. Pour cet événement nous avons décidé d'offrir une carte cadeau Décathlon à chaque licencié du club.

Le montant de cette carte est de 15€ pour une licence adulte, 10€ pour une licence jeune (-18ans).

Rappel du prix de la licence : 30€ (adulte) et 20€ (jeunes – 18ans). Il existe aussi une licence découverte (prix très réduit) valable 3mois pour ceux qui n'ont jamais pris de licence dans un club.

Venez profiter de cette opportunité pour découvrir ou redécouvrir les joies de pratiquer ce sport et agrandir la famille du tennis.

Pour tous renseignements contacter le Président du club.



UNE SAISON RICHE EN EVENEMENT POUR GUARBECQUE VTT

La saison 2016-2017 n'est pas terminée mais est déjà bien remplie pour le club, tout d'abord un bilan très positif de l'Enquinoise Guarbek'Aventure 9ème édition, nous avons ajouté cette année de la marche nocturne le vendredi 10 mars et du cyclo le dimanche 12 mars, résultat nous avons encore battu le record de l'année dernière, la participation à la nocturne a été de 296 vtt et 158 marcheurs, le dimanche nous avons eu 502 inscriptions en vtt, 182 en marche et 66 en cyclo qui était une première tentative, un énorme succès global, l'Enquinoise Guarbek'Aventure de l'année prochaine sera un gros événement pour le club puisque ce sera notre 10ème édition.



Nous avons renouvelé notre participation au Roc d'Ardenne à Houffalize dans les Ardennes Belges le week-end du 1^{er} mai et tous les membres participants ont terminé l'épreuve maitresse qui faisait 54 km avec 1600 de dénivelé positif, l'un de nos membres a même fait le 14ème temps sur plus de 250 participants sur le Roc Noir qui avait lieu le lendemain matin. Le club a payé les inscriptions et a participé une nouvelle fois pour le logement.

Le club décroche beaucoup de sponsors encore sur cette saison, ce qui est loin d'être évident pour une association surtout ces dernières années. Plusieurs membres ont participé à Lille-Hardelot et nous avons participé encore une fois au Raid Artois/Opale de 135 km entre Olhain et Etaples qui a eu lieu le 4 juin dernier, les membres participants ont terminé avec 21 de moyenne.

Gros événement également pour le club sur cette saison, nous avons fait réaliser de nouvelles tenues par l'équipementier Bioracer, nous les avons reçu le 01 juin, il s'agissait surtout de marquer le coup quant à la saison 2016-2017 qui a été une saison de transition pour le club. Le club compte à ce jour 23 membres tous très actifs et les demandes d'adhésion continuent à nous parvenir. Sur la saison, pour le moment nous avons participé à plus de 40 événements toujours dans la joie et la bonne humeur, notre crédo, se faire plaisir avant tout !



CYCLO CLUB DE GUARBECQUE

Le cyclo club de Guarbecque compte 48 adhérents en 2017, nous avons participé à tous les brevets de la région et effectué la cyclo Liège-bastogne-Liège, la cyclo Lille-Hardelot et le stage en montagne du 24 au 28 Mai 2017.



FETE DES VOISINS : UNE INITIATIVE DES HABITANTS



COUNTRY DANCING CLUB DE GUARBECQUE

La saison 2016 2017 est déjà, terminée, comme quoi le temps passe vite et il faut déjà penser à la prochaine saison qui démarrera le 5 septembre 2017.

Mais avant d'en arriver là, nous aurons l'assemblée générale annuelle du 15 juin 2017 au cours de laquelle nous ferons, avec tous nos adhérents, le point sur la saison achevée, tant sur le bilan moral que sur le bilan financier mais également sur les orientations 2017-2018.

Un peu moins de monde à nos manifestations cette année mais sans que cela ne soit préjudiciable au club. Cela nous oblige à être vigilants dans nos finances mais là encore, nous aborderons la prochaine saison avec des finances saines.

L'assemblée générale donnera encore l'occasion de dire un grand merci aux membres du bureau, aux animatrices, à nos bénévoles qui contribuent au bon fonctionnement du club et assurent la préparation et la bonne marche de nos festivités. Nos remerciements également à la municipalité qui nous assure de son soutien chaque année.

Malgré les effets de mode, chaque année pour des activités nouvelles, nous avons jusqu'à présent, maintenu notre effectif à une soixantaine de personnes. Nous invitons ceux et celles qui veulent pratiquer une activité physique soutenue, dans la bonne humeur et la convivialité, à nous rejoindre le mardi (17h30-18h30 débutants et soutien, confirmés de 18h30-20h00) ou le jeudi (tous les membres de 18h45-20h15), dès septembre, à la salle des fêtes.

Notre prochain rendez-vous sera pour la fête du sport le dimanche 2 juillet 2017 au stade de Guarbecque et le téléthon country le vendredi 3 novembre 2017, dès 19h00.

En attendant bonnes vacances à tous et revenez nous en forme à la rentrée. **Hii Ya !**





Décès

Souvenir et condoléances aux familles de



Francis GUILBERT

Décédé le 30 Avril 2017 à GUARBECQUE,
A l'âge de 68 ans.

Paulette LEROY

Veuve RATEL
Décédée le 01 Mai 2017 à GUARBECQUE
A l'âge de 60 ans



Naissances

Bienvenue à :

Yanis BRUGE

DE Mathieu Bruge et de Magali HUGOT
23 rue du 11 Novembre
Né le 14 Mars 2017 à BETHUNE

Ezio MULLET

de Stéphane MULLET et de Céline BAUDE 827
rue des Fleurs
Né le 17 Avril 2017

Mariages

Félicitations aux heureux mariés :

PATTOU Miguel et COTTREZ Marina
LE 1ER Avril 2017

DISTRIBUTION DE TICKETS DE MANEGE AUX ENFANTS

Mardi 18 juillet à 11 H à la MAIRIE

GOUTER DES ANCIENS

Mardi 18 juillet à 15 h 30 à la SALLE DES FETES

MESSE POUR LES GUARBECQUOIS DECEDES DANS L'ANNEE

Dimanche 23 juillet à 9H45



Concours photo

Le concours photo de fin d'année est déjà ouvert, vous pouvez déjà nous faire parvenir vos photos. Le thème abordé cette année est « **Paysage d'ici ou d'ailleurs** ». Les meilleures photos trouveront place dans le calendrier de 2017.

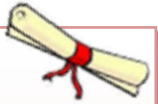
Rappel règlement : Pour participer, il vous suffit de déposer en mairie vos photos, à raison de 4 (1 par saison) par famille, sur papier photo 10x15, format paysage avec les nom et prénom inscrits au dos, et sans aucune retouche.



Nouveaux Guarbecquois

Nous vous invitons à vous présenter en mairie, dès votre emménagement effectué. Cela permettra de faire plus ample connaissance avec vous lors d'une cérémonie organisée par la municipalité.

Les Lauréats d'examen



Cher étudiant, vous avez été reçu à votre examen, quel qu'il soit. Alors vous pouvez le préciser en mairie pour recevoir votre récompense lors de la cérémonie organisée en votre honneur le vendredi 22 septembre. Une invitation vous sera alors envoyée. Vous pouvez prétendre à cette récompense une seule fois dans votre parcours scolaire.

« On est riche »

Le 30 septembre 2017 à 20H, la commission culturelle organisera une soirée théâtre à la salle St Maurice. La troupe des « 3 mots » dirigée par Marie Mannechez viendra produire une pièce écrite par les comédiens. Un vaudeville à ne pas manquer.



DE CES DERNIERS MOIS

Devenir animateur.

Vous avez 17 ans, vous souhaitez passer votre BAFA ?

Le diplôme peut être obtenu en 3 étapes : une formation générale, un stage pratique et la qualification, sur une période de 30 mois. Plusieurs organismes vous offrent cette possibilité, vous trouverez de la documentation à l'accueil de la mairie.

Les tarifs varient selon les différents centres de formation.

A savoir que **la municipalité de Guarbecque participe à hauteur de 75€ par session de formation** (demande à faire en mairie).



Usage d'un drone de loisir



Assurer la sécurité des personnes et des autres aéronefs est de votre responsabilité

1 Je ne survole pas les personnes.

2 Je respecte les hauteurs maximales de vol.

3 Je ne perds jamais mon drone de vue et je ne l'utilise pas la nuit.

4 Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération.

5 Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes.

6 Je ne survole pas de sites sensibles ou protégés.

7 Je respecte la vie privée des autres.

8 Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale.

9 Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité.

10 En cas de doute, je me renseigne.

L'utilisation d'un drone dans des conditions d'utilisation non conformes aux règles édictées pour assurer la sécurité est passible d'un an d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende en vertu de l'article L. 6232-4 du code des transports.

Règles d'un bon usage d'un drone de loisir. Pour plus d'information rendez-vous sur le site de la direction générale de l'Aviation Civile : www.developpement-durable.gouv.fr/ Drones aéro-neufs télépilotes.html



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
www.developpement-durable.gouv.fr/



Accueil de loisirs

Le centre de loisirs ouvre ses portes pour une session en juillet et une session en août. Les animateurs accueillent vos enfants de 9h à 17h.

LES TARIFS (pour une semaine de 5 jours)

| | Quotient familial < à 700€ | 701€ < quotient familial < 1 300€ | Quotient familial < 1 301€ |
|--------------------------------|----------------------------|-----------------------------------|----------------------------|
| Pour le 1 ^{er} enfant | 53€ | 58€ | 63€ |
| Pour les enfants suivants | 48€ | 53€ | 58€ |

La totalité du règlement devra être soldée avant le 30 juin (pour une inscription en juillet) et avant le 29 juillet (pour une inscription en août).

Pour information, la municipalité participe financièrement au séjour de vos enfants en versant au centre de loisirs 17€/enfant et par jour.

Stage Théâtre : Tous en scène

| | Quotient Familial < à 700 € | 701 € < Quotient Familial > à 1300 € | Quotient Familial > 1301€ |
|------------------------|--|--|--|
| SAINT-VENANTAIS | 210 euros 2 ^{ème} enfant et suivant 189 euros | 220 euros 2 ^{ème} enfant et suivant 199 euros | 230 euros 2 ^{ème} enfant et suivant 200 euros |
| Extérieurs | 278 euros | 288 euros | 298 euros |

Souvenirs : GUARBECQUE au début de l'année 1930

Relevé du registre alphabétique des communes du Pas de Calais (guide RAVEL du Pas de Calais)

Canton de Lillers, à 16 Km de Béthune

Poste de St Venant à 5 Km

Téléphone de Berguette à 2.5 Km

948 habitants

Fête communale le 3^{ème} dimanche de juillet

Election du conseil municipal du 16 février 1930

Maire : Abel TOURSEL (décède en 1930, sera remplacé par son fils Victor)

(Décède peu de temps après l'élection, un nouveau vote aura lieu le 2 mars 1930)

Adjoint : Désiré DAUCHEZ (décède le 14/4/1930, sera remplacé par son frère Gustave)

Décède peu de temps après l'élection, un nouveau vote aura lieu en mai)

Conseillers municipaux : Jules BLOQUET, Jh CAPELLE, S. DAUCHEZ, Agile DELASSUS, J.B. DELPLACE, François DANNET, Henry DUPLOUY, Louis HIDOUX, Cajetan MARIEN, Louis SENECHAL

Secrétaire : PRUVOST

Curé : Jules CAPELLE

Instituteur : VETU

Institutrices : Mlle NOEL, Mlle POULY

Garde champêtre : Désiré LAVERSIN

Société de secours mutuels : « La Communale »

Boulangier : Gérard LAVERSIN

Cafetiers – Estaminets : CARBONNEL, COTTREZ, COURTY, Jules DELAIRE, César DELMAIRE, Amédée DELOTEL, Emmanuel DELAHAYE, Pierre DERISBOURG, DUPUIS-SECOND, GALLOIS, HEUDRE, Firmin LAVERSIN, Gérard LAVERSIN, Vve LOURDEL, Désiré MANIER, Léon MARIEN, Jules MARIEN, MORIN-ROCH, Octave QUESTE, Gustave REANT, François VIART, Joseph WALLART, Pierre WESTERLYNCK.

Charcutiers : DERISBOURG, GALLOIS, Gérard LAVERSIN, MARTEL, MORIN, Cyr SUEL.

Charron : GRAUX

Cordonniers : DELVILLE, Jules MASSART

Cultivateurs : Fortuné BAYART, Charles BERTHE, Jules BIZET, BRASSART, Emile CABARET, Louis BRASSART, Léon BRASSART, Jules CAPELLE, Gustave COLSON, CONSEIL, Jules COTTREZ, Louis CRETON, Paul DAMBRUNE, Paul DAUCHEZ, DAUCHEZ, DELAIRE, Charles DELOTEL, DOUILLET, DOUILLET-FLEURY, A. DUMURET, Rosa DUMURET, A. PONCHEL, Vve DURIEZ, Jules HANNOTTE, Abel HANNOTTE, HEUDRE, Louis HIDOUX, Firmin LAVERSIN, Ernest LAVERSIN, Jules LAVERSIN, Louis LAVERSIN, Louis LECLUSE, François LEJEUNE, G MARIEN, Casimir MARIEN, MARTEL, Georges MARTEL, MARTEL-ROSEL, Joseph MESUREUR, Régis PETIT, QUINBETZ, François RATEL, Joseph SECQ, TIPRE, TOURSEL, Vve TOURSEL, Joseph WALLART, Louis WALLART.

Draps, Nouveautés : HEUGHEBAERT, Camille HOYER, LAVERSIN-SAMBOURG, Charles LHERBIEZ, MARTEL

Epiciers : Jules BERTHE, Vve CHATELEM, Emmanuel DELAHAYE, GALLOIS, LAVERSIN, MARTEL, MORIN-ROCH, Cyr SUEL, WALLART

Maréchaux : CARBONNEL, DUPLOUY

Menuisiers : Jules BERTHE, LAVERSIN, MORIN

Perruquiers : Ch. LAVERSIN, H. LOUCHART

Tailleur : HEUGHEBAERT